

Ecrit par le 5 février 2026

Conférence-Spectacle Aésio : Sauver le monde ou périr, quel futur de l'Economie sociale et solidaire ?



Aésio mutuelle propose d'assister à un vrai procès, celui des futures générations, comme un débat contradictoire entre différentes parties. Le thème ? 'Sauver le monde ou périr, quel futur de l'Economie sociale et solidaire ?' Ça se passe mercredi 9 novembre à Montpellier de 18h à 21h.

Ecrit par le 5 février 2026

Une conférence-Spectacle

Cette conférence spectacle propose d'approcher les grandes révolutions en cours et le monde qu'elles préparent aux générations futures. L'économie sociale et solidaire (ESS) est-elle un modèle idéal de transformation pour notre société ? Est-elle efficace face aux grands enjeux de demain ? Face à la diversité des structures qui la composent l'ESS est-elle unique ?

L'argumentaire

L'argumentaire évoquera ce qu'est l'économie sociale et solidaire, déconstruira les stéréotypes et les idées reçues, les forces et faiblesses du modèle. Il sera aussi question de la place des structures de l'ESS dans notre société et des difficultés auxquelles elles sont confrontées. Après une série d'interventions : plaidoirie, témoignages, réquisitoire, le verdict reposera sur le vote du jury et du public.



L'économie sociale versus le capitalisme

Le capitalisme a bouleversé l'entrepreneuriat. En adoptant ce modèle économique, les entreprises privilégient le profit commercial, souvent au détriment de l'intérêt des communautés de personnes. L'économie sociale est un concept qui vient contrebalancer cette tendance, en cherchant à améliorer les conditions de tous les citoyens.

Les principes de l'économie solidaire

Ecrit par le 5 février 2026

L'[économie sociale et solidaire](#) promeut la solidarité, l'équité et l'utilité sociale. Dans la pratique, les structures qui la composent ont pour projet d'agir au profit des communautés. Leurs initiatives touchent plusieurs domaines, entre autres la création d'emploi, la réinsertion des jeunes ou encore la protection de l'environnement.

L'Economie sociale et solidaire reconnue par la Loi

Depuis 2014, la notion d'économie sociale est reconnue par la loi. Elle est considérée comme « un [mode d'entreprendre](#) », selon la loi n° 2014-856. Afin de discerner les structures de l'ESS, la législation en vigueur a établi quelques critères fondamentaux : un objectif non lucratif : dans l'exercice de son activité, la structure doit viser un autre objectif que celui de la simple accumulation des bénéfices ; La gouvernance démocratique : elle doit permettre à tous les collaborateurs de participer à la prise de décision ; La mise en place d'un fonds de développement.

Quels sont les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire ?

L'économie sociale est compatible avec tous les statuts juridiques. De ce fait, nous pouvons catégoriser plusieurs entreprises de l'ESS :

Les associations : ces structures sont considérées comme des personnes morales lorsqu'elles déclarent leur activité auprès de la Préfecture. Par conséquent, elles peuvent recruter des employés, ouvrir un compte bancaire et percevoir des cotisations.

Les coopératives : elles rassemblent plusieurs individus qui exercent une même activité (commerce, agriculture...).

Les fondations : à l'exemple de la [Fondation AÉSIO](#), elles regroupent les personnes qui réalisent des actions d'intérêt général. Leur structure est celle d'une personne morale de droit privé - à but non lucratif - créée par un ou plusieurs donateurs.

Les mutuelles : elles prônent la solidarité professionnelle dans l'exercice de leur activité. Concrètement, elles permettent aux citoyens de se prémunir d'une multitude de risques.

Les [entreprises sociales](#) : elles proviennent d'une grande variété de secteurs. On peut par exemple citer le tourisme responsable, l'agriculture durable, la production éco-responsable...

Ecrit par le 5 février 2026



Ils seront là

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat auprès de la 1re ministre, chargée de l'Economie social et solidaire et de la vie associative ; Michaël Delafosse Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole ; André Deljarry Président de Montpellier Business School et Président de la CCI de l'Hérault.

Quant à Aésio mutuelle ?

Aésio est une mutuelle dévolue à la protection de la personne. Elle est née en 2020 de la fusion de ses 3 mutuelles fondatrices Adréa, Apréva et Eovi- MCD. Aésio propose une variété d'offres telles que la santé, l'assurance de personne, de biens, l'épargne et la retraite... En chiffre ? Ce sont 2,8 millions de personnes protégées ; 38 000 entreprises adhérentes ; Plus de 3 600 collaborateurs et 270 agences. Son index d'égalité femmes-hommes -qui vise à supprimer les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes- est de 97/100, un très bon score de parité.

Les infos pratiques

Le procès de l'Economie sociale et solidaire. Une initiative d'Aésio mutuelle. Mercredi 9 novembre. 18h. Montpellier Business School. Inscription [ici](#).

MH

Ecrit par le 5 février 2026



Economie sociale et solidaire, appel à candidatures

Ecrit par le 5 février 2026



Le Mouvement associatif Sud PACA et 5 autres organisations de référence en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous proposer un accompagnement personnalisé selon le stade d'avancement de votre projet d'entreprise.

A vos marques, prêt ? Partez !

Vous avez un projet de développement ou de création d'entreprise dans l'économie sociale et solidaire ? MPE ESS (Mon projet d'entreprise de l'Économie sociale et solidaire) est un nouveau programme d'accompagnement pour simplifier votre parcours d'entrepreneur. Candidatez à la 2e promotion jusqu'au 30 septembre 2022.

Si vous souhaitez créer votre entreprise sous un statut juridique de l'ESS, [le parcours création](#) - capsule intensive d'accompagnement en 6 semaines - est fait pour vous.

- Si vous souhaitez accroître l'impact social & environnemental de votre entreprise et lever des fonds responsables, venez participez à une riche aventure collective sur une année - optez pour [le parcours développement](#).

Pour en savoir plus sur les parcours et/ou obtenir du soutien dans le dépôt de votre candidature, venez rencontrer en septembre un référent dans votre département (04 - 05 - 06 - 13 - 83 et 84), [consulter le](#)

Ecrit par le 5 février 2026

[calendrier des réunions collectives.](#)

Calendrier

Date limite de candidature : 30 septembre 2022 à 18h (Les candidatures seront retenues après examen par le comité de sélection. Elles seront étudiées au fur et à mesure de leur réception).

Annonce de la sélection : au plus tard le 7 octobre 2022

Lancement de l'accompagnement : novembre 2022

Qui peut répondre ?

- Parcours création : entrepreneurs de l'ESS avant la création
- Parcours développement : dirigeant.e d'une entreprise / structure employeuse de l'ESS crée depuis plus d'un an et présentant un modèle économique dont 30% des ressources ne sont pas issues des subventions publiques

Pourquoi répondre ?

Pour être accompagné par des professionnels de l'ESS. 6 organisations de référence de l'entrepreneuriat social et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous accompagner. Votre conseiller, référent sera un expert de votre secteur d'activité.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé adapté au stade d'avancement de votre projet

Le format de l'accompagnement en 3 axes | formations collectives | accompagnement individuel | temps de coopération et échanges entre pairs | permettra un accompagnement au plus près de vos besoins, dans une démarche permanente de coconstruction des solutions.

Pour rejoindre une communauté d'entrepreneurs inspirants

Tout au long du parcours, vous rencontrerez d'autres entrepreneurs engagés. Vous pourrez ainsi constituez votre réseau de soutien et développer votre réseau d'affaire !

Pour développer votre réseau

Nous faciliterons votre mise en relation avec de potentiels partenaires financiers, partenaires privés et partenaires publics.

Candidature et contact

votre contact : mpe-ess@cresspacac.org tel : 06 34 32 48 25

Pour préparer votre candidature

[Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Développement](#)

[Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Crédit](#)

MH

Ecrit par le 5 février 2026



DR

(Vidéo) On en rêvait, ils l'expérimenteront très bientôt : Territoires zéro chômeur de longue durée

Ecrit par le 5 février 2026



© Tanguy

L'expérimentation [Territoires Zéro Chômeur de longue durée](#) en Pays d'Apt Luberon vient de naître. Elle sera opérationnelle fin octobre. Ambition ? Apporter une solution d'emploi à 400 personnes dans les 5 prochaines années, dont 300 devraient être salariées au sein des futures Entreprises à But d'Emploi. C'est aussi valable pour les personnes en situation de handicap.

Le mot d'ordre de ce dispositif de l'Économie sociale et solidaire ? C'est à l'emploi de s'adapter à la personne pour que chacun puisse accéder au travail. Objectif ? Que la société de l'assistance se mue en une société du travail. Ainsi l'emploi d'une personne rejaillit sur toute la famille, un acte qui pourrait bien refonder la société de l'optimisme et de la confiance.

Une société de l'optimisme et de la confiance retrouvés

Cette expérimentation provient également d'un constat : 'Nul n'est inemployable à condition que l'on adapte le travail aux contraintes et aux particularités des demandeurs d'emploi', 'le travail ne manque pas puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits' ; et enfin, 'Ce n'est pas l'argent qui manque'.

Réinjecter l'argent du travail aux travailleurs

Pour preuve ? En 2019, ATD Quart monde évalue le coût annuel d'un chômeur de longue durée pour la collectivité -à partir de 1 an- à 18 000€, soit 40 milliards d'euros par an pour l'Etat et les collectivités territoriales. Or, un Smic (Salaire minimum de croissance) charges comprises se monte à 20 000€. Dans ces conditions pourquoi ne pas injecter cet argent directement dans l'emploi, avec, précisément, des personnes du cru en s'appuyant sur leurs envies et les besoins du territoire ?

Quel mode de financement ?

Ecrit par le 5 février 2026

À moyen terme, le projet « Territoire zéro chômeur » prévoit deux sources de financement principales. D'une part la réorientation des coûts de la privation de l'emploi : ensemble des allocations de différentes natures ([RSA](#), [ASS](#), [AAH](#), [CMU](#)...) octroyées aux personnes privées de ressources, apport de cotisations nouvelles (impôts, cotisations sociales) et coûts induits par la grande pauvreté dans les domaines du logement, de la santé, de la sécurité, de la protection de l'enfance...; Et Le chiffre d'affaires réalisé par les [EBE](#) (Entreprise à but d'emplois) : à court terme, la « contribution au développement de l'emploi » versée aux salariés des EBE, au moins équivalente au Smic, est financée par le fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, abondé par l'État et les collectivités volontaires, avec qui les entreprises signent une convention. Par ailleurs, pour aider les EBE à démarrer leurs activités, des fonds d'amorçage (publics et privés) ont été sollicités par les comités locaux et les directeurs.



Repères

L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée a été votée à l'Assemblée nationale à l'unanimité en 2015 et mise en place par la promulgation de la loi en février 2016. Depuis 2017, 10 territoires y travaillent. Une nouvelle phase d'expérimentation a été lancée en pour étendre le dispositif à

Ecrit par le 5 février 2026

50 nouveaux territoires, voire plus.

Une initiative ATD Quart monde

L'initiative est soutenue par [ATD Quart monde](#) (mouvement international pour mettre fin à la pauvreté et construire une société plus juste) et d'autres associations pour créer des entreprises à but d'emploi (EBE) dans les territoires pilotes. Celles-ci devant embaucher des chômeurs de longue durée en CDI (Contrat à durée indéterminée).

Le challenge ?

Il sera de produire des biens et des services répondant à des besoins non satisfaits car peu rentables. Alors comment ces entreprises pourront-elles répondre à la demande tout en créant du profit, car la gageure sera de rendre pérennes ces emplois.

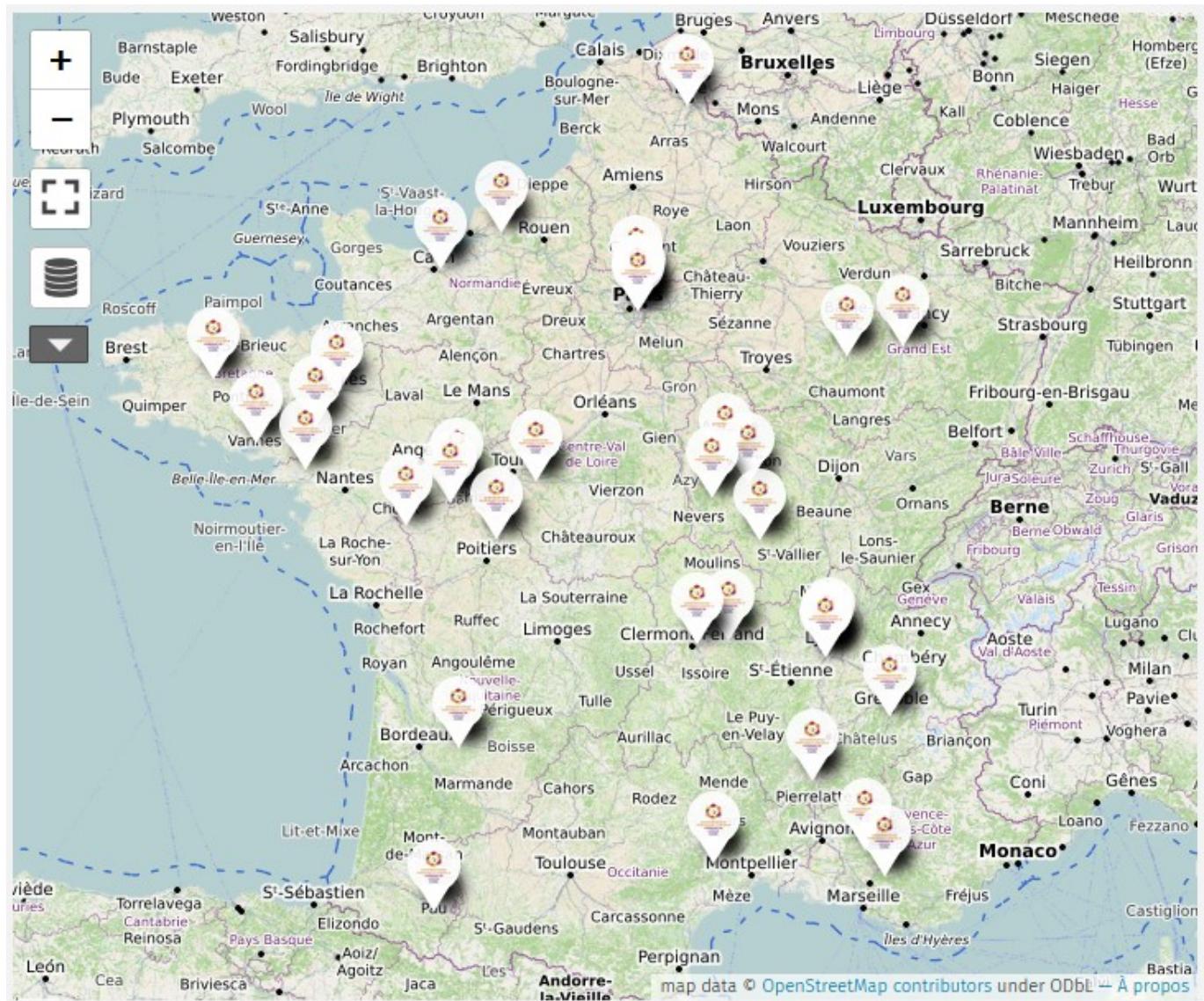
Nous y voilà !

«En novembre 2019, nous nous sommes intéressés à une expérimentation permettant à des chômeurs de longue durée, de retrouver un CDI (Contrat à durée indéterminée à temps choisi) à condition de le vouloir, d'habiter les communes concernées depuis plus de 6 mois et d'être privé durablement d'emploi depuis plus d'un an,» relate André Jacquet, à l'initiative du projet 'Territoires zéro chômeurs de longue durée'.

Tout d'abord ficeler le dossier national

«Après 33 mois passés à travailler sur le dossier, notre demande d'habilitation a été couronnée de succès. C'était le fruit de rencontres, de développement du projet auprès des élus, des entreprises et de l'ensemble des partenaires du territoire, pour les convaincre et obtenir le sésame du Conseil d'administration du [Fonds national d'expérimentation](#) (ETCLD) présidé par Louis Gallois (ex-PDG d'Airbus), puis par le Ministère du travail.»

Ecrit par le 5 février 2026



Carte des territoires où l'expérimentation est en cours

Puis le dossier local

« L'habilitation donne accès aux financements de l'État et du Département mais durant ces presque trois ans de préparation du projet pour travailler nous avons été soutenus par la Fondation [des trois cyprès](#) dont je suis administrateur, par la [délégation vauclusienne de Caritas France](#) et par le programme [Leader](#) (Liaison entre action de développement de l'Économie rurale) qui finance le poste de chef de projet de Laurent Garcia », a précisé André Jacquet.

Les communes concernées

Les Communes d'Apt, de Saint Saturnin-lès-Apt et de Gargas sous l'égide de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et du Comité Local de l'Emploi, présidé par Patrick Merle, seront donc

Ecrit par le 5 février 2026

autorisées à mettre en œuvre l'expérimentation dès lors que seront signées l'ensemble des conventions avec l'Etat, le Département, Pôle Emploi, les Collectivités territoriales. C'est l'association Zou Vaï qui accueillera la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) prévue dans le projet. En effet, la loi d'expérimentation prévoit que les EBE perçoivent les aides directes à l'emploi financées par l'Etat et par le Conseil départemental à concurrence de 15% de la dotation de l'Etat. Ces aides sont versées via le Fonds d'expérimentation (ETCLD), qui en contrôle l'utilisation.

Pas de concurrence

Les activités développées n'entreront pas en concurrence avec les emplois existants. Elles poursuivront deux objectifs : favoriser la mise en œuvre des politiques publiques locales comme par exemple le traitement des bio déchets, le recyclage du verre plat, le démantèlement des portes et fenêtres pour leur valorisation, ou encore la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial ; et apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants, aux entreprises et aux commerces du territoire.

Démarrage fin octobre

«Le démarrage des activités est prévu fin octobre, précise André Jacquet. D'ores et déjà, 58 candidatures de futurs salariés ont été validées par le Comité Local de l'Emploi. D'ailleurs des locaux sont sur le point d'être acquis et le futur directeur de l'EBE est déjà recruté.»

Le territoire porte le droit au travail

«Dans le cadre de l'expérimentation Zéro Chômeur de Longue Durée, c'est le Territoire qui se mobilise et qui reçoit l'habilitation pour porter le droit à l'emploi pour toutes les personnes volontaires, précise André Jacquet. Cette mobilisation se fera également grâce à l'association EnSèn! créée en début d'année à cet effet, à la demande du fonds d'expérimentation, afin de promouvoir le droit à l'emploi et d'aller à la rencontre des personnes qui en sont privées. De par son action, elle contribue à l'établissement de la liste des PPDE (Personnes privées durablement d'emploi) éligibles.»

Ecrit par le 5 février 2026



DR

Une expérimentation locale

«L'importance en matière d'emplois créés sur 5 ans, en fait un projet majeur de l'expérimentation nationale et unique, de par sa taille, en région région Paca. Il est porté par Laurent Garcia, chargé de mission et nombre de bénévoles sous la houlette du vice-président en charge de l'insertion du département et président du Comité Local de l'Emploi, Patrick Merle », rappelle André Jacquet.

Les activités proposées

«Les activités développées n'entreront pas en concurrence avec les emplois existants, insiste André Jacquet. Elles poursuivront deux objectifs principaux : d'une part favoriser la mise en œuvre des politiques publiques locales comme par exemple le traitement des bio déchets, le recyclage du verre plat ou encore la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial ; et d'autre part apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants, aux entreprises et aux commerces du territoire.» «Les salariés eux-mêmes seront à l'initiative des activités qu'ils pourront mettre en place,» précise Laurent Garcia, chargé de mission.

Dans le détail

EnSèn

«Dans le cadre de l'expérimentation Zéro Chômeur de Longue Durée, c'est le Territoire qui se mobilise et qui reçoit l'habilitation pour porter le droit à l'emploi pour toutes les personnes volontaires relève André

Ecrit par le 5 février 2026

Jacquet. Cette mobilisation se fera également via l'association EnSèn créée en début d'année à cet effet, à la demande du fonds d'expérimentation, afin de promouvoir le droit à l'emploi et aller à la rencontre des personnes qui en sont privées.

Pour y accéder

L'expérimentation TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée) a pour but de promouvoir l'emploi pour tous avec un accès aux CDI - Contrats à durée indéterminée- à temps choisis. Les conditions pour pouvoir en bénéficier ? Toutes les personnes au chômage depuis 1 ans et habitant le territoire depuis plus de 6 mois peuvent y prétendre.

Zou Vaï

« A l'initiative de l'association nationale TZCLD, l'association Zou Vaï a pour objectif de proposer des emplois en CDI (Contrat à durée indéterminée) aux chômeurs de longue durée inscrits sur Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt. En co-construction avec les PPDE (Personnes Privées Durablement d'Emploi) des activités non-concurrentielles vont nourrir l'EBE (Entreprise à But d'Emploi) dans divers domaines : agriculture, multi services, réemploi, recyclage, surcyclage, cuisine, méthanisation.

Ecrit par le 5 février 2026



De gauche à droite André Jacquet administrateur de [la Fondation des trois cyprès](#) et initiateur du projet ; Laurent Garcia chef de projet ; Patrick Merle président du Comité local de l'emploi et vice-président de la Communauté de communes et du Conseil départemental ; Alain Poiret président de l'association Zou Vaï qui portera la future Entreprise à but emploi ; Jean-Pierre Fabre président de l'association EnSèn ! qui porte le droit à l'emploi en Pays d'Apt et Fabien Baronnier futur directeur de l'EBC ont présenté leur projet à la presse.

La privation d'emploi

«La privation d'emploi ce n'est pas qu'être sans emploi, souligne Laurent Garcia, c'est aussi enchaîner les CDD (Contrats à durée déterminée), des temps partiels subis. Ces deux cas sont considérés comme une privation durable d'emploi. La privation d'emploi n'est pas que l'absence d'emploi. Ce qui sera le plus demandé aux personnes embauchées ? La polyvalence pour répondre au besoin d'employabilité et aux exigences de l'entreprise en termes de production et qualité de service.»

Concrètement

Ecrit par le 5 février 2026

«Des réunions d'informations générales sont régulièrement organisées par des bénévoles ayant une expertise dans le domaine des ressources humaines, détaille Alain Poiret, président de l'association Zou Vaï, où sont reçus, à nombre égal, des hommes et des femmes. Puis puis vient le temps des entretiens individuels où nous recevons une majorité d'hommes. Le choix des activités est ensuite soumis à l'approbation de la personne qui veut s'inscrire dans le projet et signe un contrat. La situation, les compétences et appétences de la personne sont exposées -dans l'anonymat- lors d'une commission réunissant le comité local de l'emploi, pôle emploi et les acteurs du territoire puis au Comité local de l'emploi qui valide. 58 personnes sont d'ores et déjà inscrites dans ce parcours d'insertion qui seront progressivement embauchées par l'EBE. Une personne est chômeur de longue durée lorsqu'elle est sans emploi depuis 1 an.Pour plus d'informations, nous vous attendons à la permanence du local St Pierre, du lundi au samedi de 9h à 12h. « **Zou Vaï, (Allons-y en provençal) 51, place Saint-Pierre à Apt. 07 80 98 02 74**

Les infos pratiques

Laurent Garcia, chef de projet de la CCPAL Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.
garcialaurent@yahoo.fr Local d'accueil situé 51, place Saint-Pierre à Apt.
 La carte de tous les territoires habilités [ici](#).

Avignon, une nouvelle aura pour le 'Marché d'Intérêt National'

Ecrit par le 5 février 2026



«2022 sera une année stratégique pour le Min» prévient Cécile Helle, maire d'Avignon, notamment sous l'impulsion de la nouvelle directrice du Smina -structure accompagnante du Min- Laëtitia Vinuesa. Objectif : Redonner de l'élan, une nouvelle dimension et plus d'ouverture à la structure née dans les années 1960.

L'ambition de Cécile Helle ? «Faire du Min (Marché d'intérêt national) un acteur majeur de l'économie parce qu'il est à la fois connu depuis des lustres pour son carreau où, dès 3 h du mat' on négocie le prix des fruits et légumes «mais finalement assez mal connu des acteurs institutionnels et économiques et du grand public. Pourtant sa situation géographique est idéale, remarque Cécile Helle, à la fois proche des Remparts (2 km), et des principaux axes routiers.»

Feuille de route

Mais le plus important ? C'est incontestablement l'arrivée de Laëtitia Vinuesa repérée pour la qualité de son travail au Grand Avignon où elle était en charge de l'Économie sociale et solidaire puis directrice du développement économique et touristique. Ce qu'elle s'emploiera à faire ? «Positionner le Min comme un acteur économique majeur de l'agriculture et particulièrement de la transformation agroalimentaire. Elle aura en charge de promouvoir la structure au-delà du territoire et de renforcer sa lisibilité auprès des Avignonnais. Et à l'intérieur même de la structure ? De renforcer l'animation des entreprises, l'information et la synergie entre-elles tout en développant les services dont elles ont besoin. » Une mission qu'elle mènera avec onze personnes.

Sous son impulsion

Laëtitia Vinuesa aura également pour tâche de donner plus de faste au Carreau, à accompagner à la

Ecrit par le 5 février 2026

transition du Min notamment en s'attaquant à l'amélioration de la collecte et des solutions de traitement des déchets du site -50 tonnes par an- en mettant en place des composteurs, en travaillant sur les sources d'énergies renouvelables, l'installation de bornes électriques pour les véhicules, la mise en place du photovoltaïque et travailler sur l'enjeu de la logistique urbaine durable -acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises entrants et sortants dans la ville-.



Eric Deshayes (Pôle emploi), Christian Rocci (agriculture), élus au Conseil d'administration du Min, Cécile Helle, présidente et Laëtitia Vinuesa, directrice du Min : Redonner de l'éclat au MIN

Un CV bien rempli

Laëtitia Vinuesa est née à Cherbourg en 1979 (43 ans). Elle est diplômée en Sciences économiques et gestion -management des organisations. Elle a été chargée de mission en accompagnement à la création et au développement d'entreprises et au financement de projets dans une plateforme d'initiatives locales à Draguignan où elle a ensuite rejoint le Pôle de compétitivité Trimatec (chimie verte), avant de prendre les responsabilités de Chargée de mission développement économique et emploi à la Maison de l'emploi

Ecrit par le 5 février 2026

du Sud Vaucluse. Durant 10 ans elle a été successivement chargée, au Grand Avignon, de l'Économie sociale et solidaire puis directrice du développement économique et touristique.

L'agroalimentaire toujours

Près de 97% des 25,5 hectares sur lesquels s'étend le Min sont utilisés mais voici qu'une entreprise de logistique, autrefois situé au bâtiment W, laisse sa place, il y a 3 ans, libérant 1600m², dorénavant, entièrement réhabilités. La Ville y a, alors, conçu des laboratoires de transformation proposés aux entrepreneurs pour y développer des entreprises. 600m² sont d'ailleurs disponibles à la location.

Le Min en chiffres

Le Marché d'intérêt national c'est plus de 238,5M€ de chiffre d'affaires, et une marge bénéficiaire de 450 000€ (hors crise sanitaire) «C'est un des équipements de la ville qui rapporte», souligne Cécile Helle. 100 000 m² de surface construite. 2 100 véhicules par jour. 1 356 emplois. 300 places de parking. 135 entreprises. Une emprise foncière de 25,5 hectares idéalement située. Une zone d'approvisionnement des produits du monde entier, des expéditions en Europe et au Moyen-Orient et une distribution dans 15 départements. Dans le détail ? La structure propose 32 000m² de bâtiments à usage commercial, artisanal ou industriel, 57 000 m² de terrains loués et 8 500m² de bureaux en location, 6 salles de réunion, un restaurant et une brasserie ainsi que deux crèches d'entreprises 'Lei Minots' de 40 enfants de zéro à 6 ans, de 6h du matin à 19h30, et 'L'Esquirou'. Le Min accueille également un point La Poste et un poids public permettant la pesée jusqu'à 50 tonnes. « Le Min d'Avignon se place, au niveau national, à la 2^e place en termes de surface construite, et à la 4^e place en superficie », souligne Cécile Helle.

Historique

Le Min a été implanté dans les années 1960 et fait partie des 18 marchés d'intérêt national du marché de gros en France conçu pour simplifier les circuits de distribution et sécuriser l'approvisionnement des villes en produits alimentaires et des plateformes logistiques de distribution alimentaire. Sa structure accompagnante est la Smina (Société du marché d'intérêt national d'Avignon à Avignon). A l'origine ? Il est né du déplacement d'un marché de centre-ville en rase campagne, il y a 62 ans pour devenir le 'marché-gare' et se structurait, alors, au creux de 4 000 m² de bâtiments accueillant 500 producteurs locaux de fruits et légumes principalement transportés par rail. La réfrigération des denrées, le développement du transport routier, et la création des GMS (grandes et moyennes surfaces) ont changé les modes de consommation mettant à mal l'activité commerciale des producteurs, vidant peu à peu les entrepôts et amenant la structure à la location de ses locaux et l'émergence de bureaux. L'arrivée de Métro et Promocash a contribué à doper la fréquentation du site avec 10 000 nouveaux clients attirés par l'alimentaire assurait Didier Auzet, directeur du Min en juillet 2010, lors du 50^e anniversaire de la structure*. Le MIN est classé, depuis 2013, en Zone de sécurité prioritaire (ZSP).

(*Source : Actualité des entreprises publiques locales de juillet 2010.)

Cuisine centrale et aspect social

Le Min accueille la cuisine centrale délivrant les repas des scolaires, des centres de loisirs, des restaurants pour personnes âgées... Installée sur 500m², la Cuisine centrale conçoit entre 4 000 et 5 000 repas par jour, soit 540 000 repas scolaires annuels pour les 36 cantines de la ville. La structure travaille avec la légumerie sociale et solidaire '[Les jardins de Solène](#)' à Pernes-les-Fontaines et est passée aux

Ecrit par le 5 février 2026

récipients en inox, éradiquant l'utilisation du plastique. Enfin, Le Min héberge à loyer réduit 2 entreprises d'insertion par le travail et un centre d'insertion : '[Les jardins de la Méditerranée](#)' qui lutte contre le gaspillage alimentaire, propose l'accompagnement et l'insertion professionnelle ainsi que l'approvisionnement du réseau national de l'aide alimentaire. En 2020, les Jardins de la Méditerranée ont collecté 1 934 tonnes de fruits et légumes et en ont distribué 1 580.

Ils ont dit



Cécile Helle

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Le Min est une vraie zone économique essentielle accueillant également du tertiaire avec la présence de banques, assurances ainsi que le siège départemental de la Région Sud Alpes-Provence-Côte d'Azur, les entreprises de distribution Métro et Promocash. La structure est aussi pourvoyeuse de denrées à destination des marchands forains. Nous allons pousser l'accueil des entreprises de transformation de

Ecrit par le 5 février 2026

produits issus de l'agriculture locale ou de la nature. Nous avons procédé à une gratuité des loyers pour les entreprises, notamment dans le secteur de l'événementiel comme les traiteurs. Cela a représenté un engagement de plus de 150 000€, par an, pour le Min.»



Laëtitia Vinuesa

Laëtitia Vinuesa, directrice du Smina

«J'ai débuté ma carrière avec l'accompagnement de porteur de projets puis de leur développement et financement pour, ensuite, évoluer vers le management et les projets territoriaux. Le site du Min a de belles perspectives en vue. Nous mènerons des actions de promotion et de communication ; faire rayonner le Min et tisser des liens avec les acteurs du territoire, comme les autres Mi et la Région. Nous ferons aussi se rencontrer les entreprises de la structure ce qui pourrait initier de futures collaborations et synergies lors de petits déjeuners et after-work, également des temps de visites des entreprises. Ce qui nous tient à cœur ? Accompagner le Min dans sa transition : collecte des déchets, sources d'énergies renouvelables et la logistique urbaine durable...»

Ecrit par le 5 février 2026



Christian Rocci

Christian Rocci, conseiller municipal chargé de l'agriculture, administrateur du Smina

« Si le carreau n'est pas à l'image de ce qu'il était il y a des années, il reste important et continue de vivre aujourd'hui avec une vingtaine de producteurs et presque autant d'acheteurs. Nous essaierons de lui donner plus de faste. Nous aurons besoin de communiquer sur les activités du Min qui ne sont pas connues à l'extérieur et sur son orientation écologique. Il nous faut être ambitieux. »

Un parcours de développement

Ce que la Ville veut impulser ? Un parcours de développement des entreprises avec Créativa -structure du Grand Avignon-, la pépinière de la Barbière -bientôt relocalisée aux Grands cyprès-, le Village des métiers, l'Hôtel d'entreprises et le Min, tous organes de la Ville. Mis bout à bout ces maillons sont capables de fournir aux entreprises sorties des pépinières, tous les moyens pour s'installer, suivant la nature de leurs projets, sur notre territoire tout en restant accompagnées par des structures publiques.

Ecrit par le 5 février 2026

Economie sociale et solidaire : 164 emplois préservés en Vaucluse grâce aux aides de l'Etat



En début d'année, Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable avait annoncé la mise en place d'un fonds d'urgence de 30M€ pour les structures de l'Economie sociale et solidaire (ESS) de moins de 10 salariés, frappées par la crise.

Dans la foulée, le réseau d'entrepreneur [France Active](#) et ses 35 associations territoriales, a assuré, jusqu'au 31 juillet dernier, le déploiement de ce fonds baptisé '[UrgencESS](#)' partout en France à travers un guichet unique.

Ecrit par le 5 février 2026

Au final au niveau national, cette aide financière non-remboursable allant de 5 000€, pour les structures de 1 à 3 salariés, à 8 000€ pour les structures de 4 à 10 salariés, a permis de soutenir 4 866 structures rencontrant des difficultés économiques liées à la situation sanitaire. L'impact sur le maintien de l'emploi en France aurait permis de sauvegarder près de 16 000 emplois.

268 000€ pour le Vaucluse

Dans le détail, 44 structures de l'ESS ont bénéficié de 268 000€ d'aides en Vaucluse (voir tableau ci-dessous). De quoi préserver 164 emplois, faisant du département le 2^e de Paca à profiter de ce dispositif derrière les Bouches-du-Rhône (486 emplois concernés). Cela rappelle également le poids de l'ESS dans le Vaucluse, [5^e département le plus pauvre de France selon l'Insee](#), où l'économie sociale et solidaire représente près de 9% des emplois locaux et [10% du PIB national](#).

Au total, l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu 2,07M€ afin de soutenir 346 structures et sauvegarder 1030 emplois. Dans les départements voisins, le Gard (252 000€ pour 103 emplois), l'Ardèche (184 000€, 81 emplois) et surtout la Drôme (394 000€, 193 emplois) ont également été bien lotis.

Le détail des aides du dispositif [UrgencESS](#) en Vaucluse, en Paca et dans les départements limitrophes.

Départements	Nb de structures	Montant décaissé	Emplois sauvagardés
Vaucluse	44	268 000€	164
Alpes-de-Haute-Provence	21	135 000€	92
Alpes-Maritimes	51	288 000€	110
Bouches-du-Rhône	167	1M€	486
Hautes-Alpes	24	141 000€	68
Var	39	234 000€	110
Provence-Alpes-Côte d'Azur	346	2,07M€	1030
Ardèche	32	184 000€	81
Drôme	68	394 000€	193
Gard	42	252 000€	103
Hérault	76	482 000€	259

Développer de nouveaux financements durables

Au-delà de l'aide financière, UrgencESS a également permis d'accompagner des structures solidaires dans le maintien de leur activité, notamment des petites associations. Elles ont ainsi bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et de conseils leur permettant de s'orienter vers de nouvelles solutions de financement, notamment dans le cadre de France Relance.

« Avec UrgencESS, nous avons pu apporter une réponse plus que tangible à des associations comme à

Ecrit par le 5 février 2026

des entreprises pleinement mobilisées sur le développement du lien social, la culture ou l'écologie, explique [Pierre-René Lemas](#), président de France Active. Et nous leur avons aussi permis de penser leur modèle pour rebondir face à la crise et de se projeter dans une relance pleinement solidaire. » Certaines ont également bénéficié d'un accompagnement de partenaires de l'opération tels que le réseau des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ou de KissKissBankBank, la plateforme de financement participatif du groupe La Poste.

« Les structures que nous avons pu accompagner pour traverser la crise sont mieux armées pour s'engager dans la relance, qui concerne tous les acteurs économiques du pays, se félicite [Olivia Grégoire](#), Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Nous devons désormais poursuivre notre politique de soutien aux entreprises de l'ESS en développant de nouveaux financements durables compatibles avec la dimension solidaire qu'elles portent au quotidien. »

Salariés aidants : encourager les entreprises

C'est notamment dans cette logique qu'Olivia Grégoire ainsi que [Brigitte Bourguignon](#), ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'Autonomie et [Sophie Cluzel](#), secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées viennent de lancer une mission confiée à la Plateforme RSE de [France Stratégie](#), relative à la mobilisation des entreprises envers leurs salariés aidants.

« Ses travaux porteront en particulier sur les conditions nécessaires à l'élargissement des critères de la RSE à cette problématique en identifiant les leviers favorisant l'appropriation effective de cet enjeu par les entreprises ainsi que le développement et la valorisation de pratiques exemplaires », expliquent les 3 membres du gouvernement.

Une attention particulière sera également portée aux petites et moyennes entreprises et aux propositions de solutions concrètes pour soutenir et intensifier le recours au congé proche aidant indemnisé, effectif depuis le 1er octobre 2020. Les recommandations de la Plateforme RSE seront présentées au Gouvernement d'ici le 1er février 2022.